Un SIECLE  d’EVOLUTION des RELATIONS entre l’ENTREPRISE et la SOCIETE : 1915-2015

*19 mai 2015, de 14h à 18h au Centre culturel Bellegarde, 17 rue Bellegarde, Toulouse*

**PROGRAMME du COLLOQUE :**

  Accueil : **Pr Alain Boudet,** Président de l’Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres deToulouse

1. Les relations entre les entreprises et la Société de 1915 à 1940, **Pr Jean-Marc Olivier,** Professeur des Universités en histoire économique, Vice-Président de l’Université Jean Jaurès, Toulouse 2, Laboratoire Framespa

2. Les relations entre les entreprises et la Société de 1940 à 1985, **Pr Ludovic Cailluet,** Professeur des Universités en Sciences de gestion, Université du Littoral et CNRS Université Toulouse 1

3. Les relations entre la Nation et le monde industriel : le cas des industries d’armement, **Ingénieur général Jacques Péchamat**, Membre de l’Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse

4. Les relations entre les entreprises et la Société de 1985 à 2015, **Pr Jacques Igalens,** Professeur des Universités Toulouse Capitole, Membre de l’Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse

            Débat avec la Salle et Clôture du Colloque, Olivier Moch, Directeur de l’Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse

   ---------------

*Les entreprises ont beaucoup évolué en un siècle mais les relations entre elles et la Société ont également connu de grands changements au point qu’il n’est pas illégitime de se poser la question de savoir si les rapports ne se sont pas inversés et si on n’est pas passé d’une fabrique de l’Entreprise par la Société à une fabrique de la Société par l’Entreprise.*

*Les deux conflits mondiaux, les nationalisations, les dénationalisations, la construction de l’Union Européenne, la mondialisation, la constitution de grands groupes internationaux et mobiles peu sensibles aux législations nationales ont abouti à la constitution de grandes institutions transnationales dont le poids économique et l’influence dépassent parfois ceux des Etats.*

*Depuis le début du nouveau siècle, nombre d’obligations qui incombaient prioritairement aux Etats sont désormais dévolues en grande partie aux  entreprises, il en va de thèmes tels que les droits de l’homme, les droits de l’enfant, le réchauffement climatique, le droit du travail, etc. Les entreprises sont invitées à rendre compte de leurs engagements et de leurs résultats dans des domaines éloignés de leurs activités économiques, les domaines sociétaux et environnementaux notamment.*

*Sous le terme de responsabilité sociale de l’entreprise assiste-t-on à une privatisation d’enjeux qui incombaient auparavant à la Nation ? N’est-on pas face à un basculement des rapports de force entre les entreprises et la Société ? Et quelles conséquences ce basculement est-il susceptible de créer pour le consommateur, le producteur mais aussi pour le citoyen ?*

**Attention ! : Le Colloque est gratuit et ouvert à tous -- dans la limite des places disponibles -- MAIS l’inscription préalable est indispensable. S’inscrire par mail auprès de :** [**academiesciences@orange.fr**](https://webmail1f.orange.fr/webmail/fr_FR/read.html?FOLDER=SF_INBOX&IDMSG=15092&check=&SORTBY=1)